SITOM Sud Gard

RAPPORT D'ACTIVITÉ





Sommaire

P 5

SITOM Sud Gard

P 11

Tri et recyclage

P 17

Valorisation énergétique

P 23

Compostage et enfouissement

P 27

Communication et sensibilisation

P 31

Bilans

- Le bilan des traitements
- Le bilan financier du SITOM

Édito du président



Le SITOM Sud Gard est un territoire à forte dynamique démographique, sa population a crû de plus de 40.000 habitants en seulement 10 ans (+16 %). Parallèlement et en conséquence, la production de déchets ménagers a globalement augmenté de 27.000 tonnes. Mais cette réalité brute masque des modifications significatives du gisement de déchets et des comportements de nos concitoyens sur lesquelles nous nous devons d'interroger nos pratiques, nos process, nos installations, notre avenir.

Nous recyclons davantage, nous produisons moins d'ordures ménagères. Mais, a contrario, nous recevons de plus en plus de déchets en déchèteries pour lesquels les solutions de recyclage n'existent pas toujours, ou alors dans des conditions environnementales ou économiques discutables.

La politique multi filières que nous, et nos prédécesseurs, avons mis en œuvre depuis 20 ans a clairement atteint ses objectifs: du 100 % décharge, nous n'enfouissons plus que 6 % des déchets ménagers aujourd'hui. Le défi environnemental qui se présentait à nous à l'époque, issu de la fameuse loi de 1992, apparaissait à beaucoup de nos confrères comme socialement utopique, économiquement trop onéreux, voire dangereux lorsqu'il était question d'incinération. Les résultats 2017 que je vous invite à parcourir dans ces pages tendent à démontrer tout le contraire.

Pourtant, malgré l'atteinte de nos objectifs, il nous appartient de poursuivre l'engagement de notre structure et de ses adhérents dans un contexte réglementaire visant à renforcer l'économie circulaire fondée sur le respect de la hiérarchie des modes de traitement, avec en tout premier lieu la prévention des déchets.

Le SITOM devra accompagner pour cela toutes les initiatives locales afin de convaincre le plus grand nombre que le temps est venu d'interroger le consommateur que nous sommes tous lors de nos achats afin que le réflexe de l'éco responsabilité s'enracine dans nos habitudes, avant que le produit ne devienne déchet.

Nous savons lucidement que cette priorité ne fera pas totalement disparaître les déchets. C'est pourquoi le SITOM continuera à s'employer pour que ceux-ci deviennent à leur tour des produits, en proposant à la réutilisation et au recyclage la grande majorité de ceux déposés en déchèteries, en recyclant en une nouvelle matière première ceux du tri sélectif, en fabriquant du compost à partir des tailles des végétaux, en produisant de l'énergie verte (chaleur et électricité) par l'incinération du reste. Ce schéma multi-filières, efficace depuis 20 ans, devra encore être amélioré, optimisé, pérennisé alors même que la Région Occitanie s'est lancée dans la rédaction d'un nouveau plan régional de gestion des déchets qui succèdera, d'ici 2019, à l'actuel plan du Gard pour lequel le SITOM avait été étroitement associé au côté des services de l'Etat. Formons le vœu que le nouveau Conseil régional ne fasse pas table rase de ce travail réalisé, déterminant pour définir les contours de nos actions à venir dans l'intérêt de nos collectivités adhérentes et de nos concitoyens.

Je ne saurais conclure sans une pensée émue et de vifs remerciements envers notre DGS parti en retraite en juin de cette année, pour son engagement, son dévouement, sa volonté, son attachement à moderniser la gestion des déchets dans notre département et notre SITOM depuis son origine. Que de beaux projets accomplis n'auraient été possibles sans lui. Merci Monsieur Portal, Merci Max.

Hervé Giély, Président du SITOM Sud Gard

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

SITOM Sud Gard

Le Marc Aurèle 67 avenue Jean-Jaurès 30 900 Nîmes sitomsudgard.fr

Contact: contact@sitomsudgard.fr
Impression: Pure Impression

Distribution : SITOM Sud Gard

Directeur de la publication : Hervé Giely

Conception rédactionnelle : Sitom Sud Gard, Stratégie & Contenu Conception graphique

Conception graphique, illustrations et mise en page Stratégie & Contenu

Crédit photo: Marc Ginot Patrice Blot, Fotolia Tirage: 500 exemplaires

SITOM SUD GARD - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 - SITOM SUD GARD

> Avril 2017:

- 20 avril 2017: Début du partenariat avec Luluzed à l'occasion de la diffusion du film «Trashed» au Sémaphore à Nîmes, puis participation au lancement du Défi Familles Zéro Déchet le 14 octobre 2017
- 27 avril 2017 : l^{re} réunion pour la préparation du PRPGD d'Occitanie à Castelnaudary. Puis plusieurs CCES et des réunions de groupes de travail tout au long de l'année (Montpellier, Toulouse, Lézignan Corbières)
- 28 avril 2017 : Réunion «36 000 pour le tri» organisée par CITEO à EVOLIA avec visite de Valréna

> Mai 2017:

• 22 mai 2017 : Conférence de presse pour le bilan des «1 an des ECT»

> Juin 2017:

• Départ à la retraite du Directeur Général des Services, Monsieur Max PORTAL

> Octobre 2017:

- Lancement du concours piles avec les écoles du territoire du SSG
- Déploiement du tri à la Résidence Soleil Levant à Nîmes

> Novembre 2017

- Arrivée du nouveau Directeur Général des Services, Monsieur Hervé LELIEVRE
- Campagne de caractérisation des OMR du SSG

> Décembre 2017

• Obtention par PAPREC de la triple certification ISO 9001 - ISO 14001 - OHSAS 18001 pour le centre de tri Valréna

> 2017:

- Groupement de vente avec 6 autres collectivités pour la reprise des matériaux triés.
- Groupement de commande avec SRE pour le lancement d'un marché de valorisation des déchets de plâtre
- Renouvellement des marchés relatifs aux déchets verts: transport - broyage - traitement avec séparation des DV bruts et des DV broyés

Lexique

AO

Appel d'Offres

ISDND

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

CLIS

Commission Locale d'Information et de Surveillance

CS

Collecte Sélective

DASRI

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS

Déchets Diffus Spécifiques

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Déchets Industriels Banals

DICB

Déchets Industriels et Commerciaux Banals

DREAL

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DSP

Délégation de Service Public

ECT Extension des Consignes

FFOM

Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères

GEM

Gros Électroménagers

ICPE

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

INERIS

Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques

MWh

Méga Watt/heure

OM

Ordures Ménagères

OMR

Ordures Ménagères Résiduelles

Petits Appareils Ménagers

PAP

Porte à Porte

PAV

Point d'Apport Volontaire

REFIOM

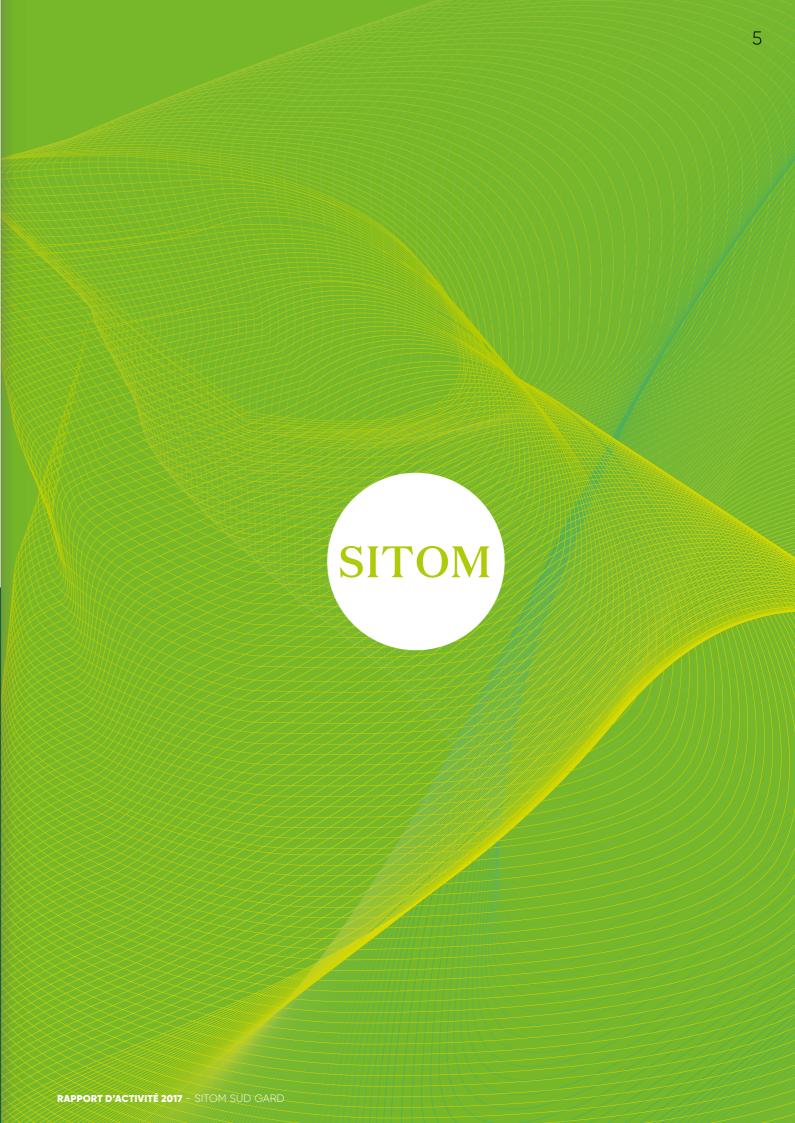
Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères

REP

Responsabilité Élargie des Producteurs

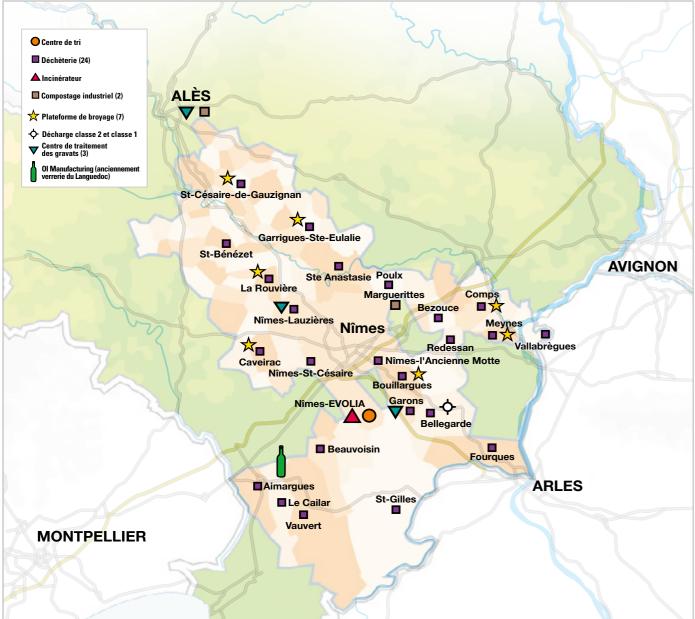
UVE

Unité de Valorisation Énergétique



Le SITOM Sud Gard

LE TERRITOIRE DU SITOM SUD GARD



SITOM SUD GARD - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

NOMBRE D'HABITANTS RECENSÉS EN 2017 SUR LE TERRITOIRE DU SITOM SUD GARD RÉPARTIS AU TRAVERS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATIONS ADHÉRENTES

Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole					
Bezouce	2 260				
Bouillargues	6 418				
Cabrières	1 614				
Caveirac	4 028				
Clarensac	4 317				
Dions	607				
Garons	4 803				
Générac	4 091				
La Calmette	2 122				
Langlade	2 186				
Lédenon	1 501				
Manduel	6 645				
Nîmes	154 349				
Poulx	4 025				
Redessan	4 153				
Rodilhan	3 132				
Saint Gilles	13 469				
Sernhac	1749				
St Chaptes	1 877				
St Côme et Maruéjols	785				
St Dionisy	1 018				
St Gervasy	1829				
Fons outre Gardon	1366				
Domessargues	679				
Gajan	716				
Mauressargues	155				
Montignargues	639				
Moulézan	640				
La Rouvière	601				
Saint Bauzély	589				
St Mamert du Gard	1 619				
St Geniès de Malgoirès	2 997				
Sauzet	744				
Montagnac	236				
Ste Anastasie	1 699				
TOTAL COMMUNAUTÉ	239 658				

Communauté de Communes Pays d'Uzès	
Aubussargues	343
Baron	360
Blauzac	1 179
Bourdic	409
Collorgues	582
Garrigues Sainte Eulalie	774
Moussac	1 379
St Dézéry	431
TOTAL COMMUNAUTÉ	5 457
Communauté de Communes Pays de Sommières	
Parignargues	559
TOTAL COMMUNAUTÉ	559

Communauté d'Alès Agglomération	
Boucoiran et Nozières	887
Brignon	802
Castelnau Valence	441
Cruviers Lascours	703
Deaux	690
Euzet les Bains	429
Martignargues	425
Massanes	201
Méjannes les Alès	1 230
Monteils	672
Ners	751
St Cézaire de Gauzignan	378
St Etienne de l'Olm	362
St Hippolyte de Caton	226
St Jean de Ceyrargues	166
St Jean de Serres	540
St Maurice de Cazevieille	710
Vézénobres	1867
TOTAL COMMUNAUTÉ	11 480
Communauté de Communes Piemont Cévenol	
Aigramont	770

Communauté de Commune Piemont Cévenol	s
Aigremont	739
Canaules et Argentières	385
Cardet	874
Cassagnoles	423
Lédignan	1454
Maruéjols lès Gardon	241
Savignargues	241
St Bénézet	278
TOTAL COMMUNAUTÉ	4 635

Communauté de Commune de Beaucaire Terre d'Arger	
Bellegarde	6 806
Fourques	2 922
Vallabrègues	1 385
TOTAL COMMUNAUTÉ	11 113
Communauté de Commune de Petite Camargue	es
Aubord	2 459
Aimargues	5 410
Le Cailar	2 430
Vauvert	11 470
Beauvoisin	4 678
TOTAL COMMUNAUTÉ	26 44
Communauté de Commune du Pont du Gard	es
Comps	1754
Montfrin	3 246
Meynes	2 596
TOTAL COMMUNAUTÉ	7 596
TOTAL SITOM Sud Gard	306 945



Rappel années précédentes

2015

2014

2013

2012

305 304

299 631

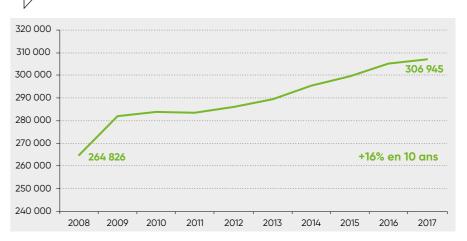
295 541

289 618

283 421

283 927

Evolution de la population



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 - SITOM SUD GARD

LES COMPÉTENCES DU SITOM

Depuis 1997, le SITOM Sud Gard assure le service public de traitement des déchets ménagers de 81 communes membres des établissements publics de coopération intercommunale adhérents au syndicat mixte. Cet ensemble représente une population de 306 945 habitants en 2017.

Dans le cadre de cette compétence, le SITOM Sud Gard assure :



LA GESTION DU CONTRAT DE SERVICE PUBLIC DU TRAITEMENT THERMIQUE ET DE VALORISATION **ENERGÉTIQUE « EVOLIA » :**

- · le contrôle des accès de l'usine
- le contrôle de la facturation
- le suivi environnemental
- le contrôle de l'exploitant



LA GESTION DES MARCHÉS **DE TRAITEMENT POUR:**

- · le tri des collectes sélectives
- les déchets verts
- les gravats
- les ferrailles
- le bois
- les batteries
- les piles
- · les cartouches d'impression
- les déchets dangereux spéciaux des ménages (DDS)
- · les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- les pneumatiques usagés
- la reprise des matériaux valorisables
- le plâtre
- · les déchets ultimes



LA GESTION DES MARCHÉS DE TRANSPORT ET DE COLLECTE POUR:

- les déchets verts
- les déchets dangereux spéciaux des ménages (DDS)
- les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- les Ordures Ménagères et Collectes Sélectives issues de quais de transfert au besoin



LA GESTION DES RELATIONS **AVEC LES ÉCO ORGANISMES** ET LES ORGANISMES PUBLICS:

- CITEO (Ex Eco Emballages et Eco Folio)
- OCAD3E et Eco-Systèmes
- EcoDDS
- Eco Mobilier
- Eco TLC (Textiles, Linges, Chaussures)
- ADEME
- · Conseil Départemental
- · Conseil Régional
- · Services de l'Etat (Préfecture, DREAL)



LA GESTION DE L'INFRA-STRUCTURE DU SITOM SUD GARD AVEC:

- · la gestion du personnel
- · la gestion de la structure
- · la gestion des moyens
- la gestion administrative
- · la gestion juridique des dossiers et des contentieux
- · la gestion du Comité Syndical



LA GESTION DE LA **COMMUNICATION AVEC:**

- la réalisation d'outils de communication
- · l'accompagnement des visites pédagogiques du centre de tri VALRENA et de l'UVE Evolia
- · la tenue de réunions publiques d'information
- la participation aux événementiels (Journées de l'environnement, Semaine de la Réduction des Déchets, Tinals,...)
- · les animations scolaires et sur les lieux publics des communes adhérentes



LA GESTION DE L'ASSISTANCE **AUX COLLECTIVITÉS** MEMBRES DU SITOM SUD GARD AVEC:

- · la prise en charge de rapports d'expertise
- · le lancement et l'assistance aux collectes
- la formation des gardiens de déchèteries
- l'aide et le conseil aux aménagements des déchèteries

LES ÉQUIPEMENTS DES FILIÈRES EN PLACE

Pour exercer sa compétence, le SITOM Sud Gard dispose d'un ensemble complet de filières de traitement comprenant :

UN RÉSEAU DE 24 DÉCHÈTERIES.

les collectivités membres, permettant aux habitants de déposer les déchets suivants dont le SITOM Sud Gard exerce la valorisation et le traitement : bois, cartons, encombrants, déchets verts, ferrailles, batteries, piles, cartouches, DDS, DEEE, gravats, verre, pneumatiques usagés, plâtres, mobiliers DEA.

UNE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE.

l'UVE Evolia implantée sur l'Eco-pôle de Nîmes et mise en service le ler juillet 2004, produit, avec l'incinération des déchets, l'électricité consommée par 1/5ème des habitants de la Ville de Nîmes et le chauffage urbain des quartiers Ouest de la ville de Nîmes et d'équipements publics dont l'hôpital Caremeau. Cette unité permet de traiter les ordures ménagères résiduelles, les encombrants incinérables, les refus de tri du SITOM Sud Gard, les DIB et les DASRI. Cette UVE est exploitée par une filiale de VEOLIA jusqu'en 2024.

UN CENTRE DE TRI.

Egalement implanté sur l'Eco-pôle de Nîmes, Valréna a été mis en service en 2015 et traite les déchets issus des collectes sélectives. Un contrat en confie l'exploitation à Paprec Recyclage pour une durée de 8 ans.

DEUX PLATEFORMES DE COMPOSTAGE.

Réparties sur le territoire, elles sont exploitées par La plateforme située à Marguerittes, dans le cadre d'un marché public avec SITA Sud pour le traitement des déchets verts, et celle de Cévennes Déchets implantée à Alès (sous traitance de SITA). Ce marché a été renouvelé cette année.

> Sont également réalisées des prestations de broyage de déchets verts sur 7 déchèteries dont le broyat est livrée chez des agriculteurs repreneurs en partenariat avec la chambre d'agriculture.

UNE ISDND.

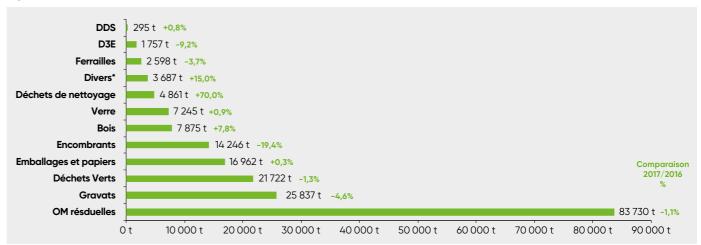
L'installation de stockage de SITA Sud en contrat de marché public avec le SITOM Sud Gard et implantée à Bellegarde reçoit les déchets ultimes: encombrants non incinérables, déchets de nettoyage des voies publiques...



L'Eco-pôle de Nîmes Métropole rassemble l'usine d'incinération à valorisation énergétique Evolia, le Centre de tri Valréna, la statior de traitement des eaux usées et la plateforme de compostage

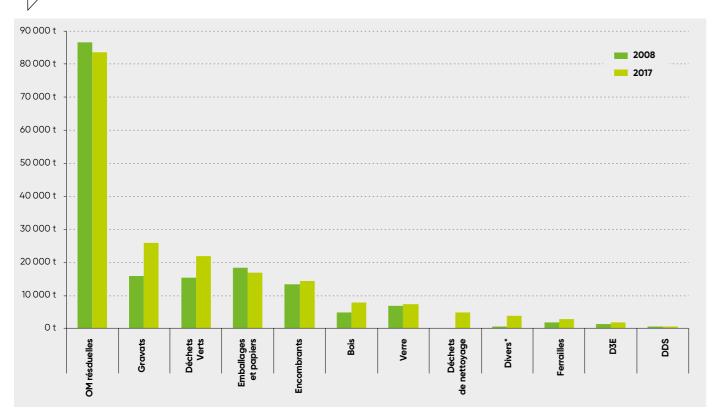
LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS

Gisement des déchets produits sur le territoire du SITOM Sud Gard: 190 816 t



* Divers : Huiles de vidange, Plâtre, DEA, Batteries, Piles, Cartouches d'encre, Pneus, Textiles

Évolution du gisement de déchets sur les 10 dernières années



* Divers : Huiles de vidange, Plâtre, DEA, Batteries, Piles, Cartouches d'encre, Pneus, Textiles,

Production 2017 des déchets en kg par collectivité adhérente, par habitant et par filière

			_							
	CC Beau- caire Terre d'Argence	CC Piémont Cévenol	CC de Petite Camargue	CC du Pont du Gard	CA Alès Agglomé- ration	CA Nîmes Métro- pole	CC Pays d'Uzès	CC Pays De Som- mières	SITOM Sud Gard	Evolution SITOM 2017/2016
Population 2017 (hab)	11 113	4 635	26 447	7 596	11 480	239 658	5 457	559	306 945 hab	0,5%
Emballages/ papiers/ cartons	40,67	56,93	50,93	42,47	45,09	41,74	52,60	53,99	43,09	-1,9 %
Verre	29,57	35,85	33,31	28,84	30,72	21,16	37,81	33,60	23,60	0,4 %
Gravats	68,16	188,40	183,87	190,30	81,36	67,52	143,24	-	84,18	-5,1 %
Déchets Verts	31,89	90,50	138,20	153,71	74,25	58,51	106,50	-	70,77	1,5 %
Bois	13,31	56,61	56,03	47,56	24,47	21,17	49,22	-	25,66	7,2 %
Ferrailles	10,53	19,48	12,52	16,33	7,01	7,40	16,12	-	8,49	-4,2 %
DEEE	8,18	10,91	9,48	11,67	4,86	4,85	10,65	-	5,72	-9,7%
Plâtre	6,59	13,10	12,90	10,03	5,21	4,15	12,57	-	5,47	2,4 %
DEA	10,94	13,12	4,50	26,20	7,28	1,85	13,06	-	3,58	0,0 %
D.D.S	1,65	1,40	1,92	1,61	0,79	0,74	3,67	-	0,96	71,9 %
Incinération	293,89	242,50	322,11	312,04	233,22	307,19	242,12	240,18	272,76	-17,1 %
Refus de tri	5,16	8,33	15,16	5,78	8,46	10,70	6,27	11,62	10,57	2,7 %
Enfouissement	14,42	10,52	50,38	43,62	1,32	12,24	8,47	-	23,34	-9,7 %
Moyenne du gisement produit/hab	534,97	747,66	891,29	890,17	524,03	559,22	702,30	339,39	578,18	-9,1 %
Evolution EPCI 2017/2016	0,8%	-2,6%	-2,8%	5,8%	0,7%	-0,2%	-8,3%	0,0%	-9,1%	-

* Moyennes impactées par les apports de conventionnés avec le Sitom.

SITOM SUD GARD - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

tri recyclage

Le tri des emballages et des papiers

Toute la population du territoire du SITOM Sud Gard est desservie par le service de collecte sélective des collectivités membres depuis 2001.

Depuis le 1^{er} mars 2016, le SITOM Sud Gard, tout comme 185 autres collectivités de France, a étendu les consignes de tri à tous les emballages sans distinction. Le geste de tri est ainsi grandement simplifié.

sur le centre de tri Valréna mis en service le 2 mai 2015. Il provient de deux flux:

- la collecte en porte à porte avec les bacs et les la performance de recyclage sacs de tri,
- la collecte en point d'apport volontaire (colonnes de collecte de papiers et du verre et les bennes de collecte des cartons dans le réseau des déchèteries du SITOM Sud Gard).

Le SITOM Sud Gard a signé un contrat avec l'éco-organisme CITEO (ex Eco-Emballages et EcoFolio), société agréée par l'Etat, permettant le reversement de soutiens financiers

Le produit de cette collecte est trié en totalité qui sont désormais fonction de plusieurs paramètres:

- · le soutien au recyclage, spécifique par matériau
- le soutien des matériaux recyclés, hors collecte sélective (Acier et alu de mâchefers)
- · le soutien à la valorisation énergétique des
- · le soutien à la valorisation énergétique des emballages restant dans les OMr
- · les actions de sensibilisation auprès des citoyens
- · Le soutien à la connaissance des coûts

Afin de s'adapter à l'extension des consignes de tri, la chaîne de tri de VALRENA a été modifiée en 2016 pour permettre le tri de ces nouveaux matériaux :

Mise en place d'un overband sur les résidus Ø 0,80 pour sortir les petits aciers;

Mise en place d'un courant de Foucault sur la sortie des fines de Ø 0,30 pour extraire les petits alu;

Mise en place d'un trieur optique sur le flux des films pour séparer le PE du PP;

Extension de la cabine de tri pour affiner les films PE en sortie du trieur optique;

*(*5. *)*

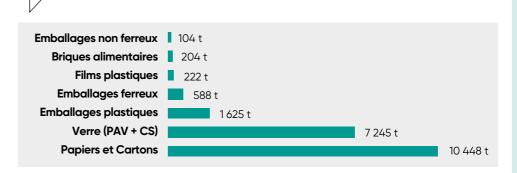
Modification des réglages des trieurs optiques de la ligne des corps creux pour sortir les pots et barquettes en PEHD, PET, PP et PS.

Les tonnages collectés

Bilan de la collecte sélective

2017 2016 **Evolution** Provenance Ratio en Ratio en 2017/2016 Tonnages Tonnages kg/hab/an kg/hab/an CS en PAP (bacs et sacs bleus) 14 365 46,80 14 090 46,50 1,19 % Papiers en PAV 900 2,93 1006 3,16 -6,74 % Cartons en déchèteries 1 697 5,53 1720 5,75 -3,23 % 7 245 23,51 23,60 6 688 0,94 % 24 207 78.86 24 092 78.91 0,48 % Total et moyenne

Matériaux recyclés issus de la collecte sélective



Total recyclés

ont été recyclées dans les filières dédiées





Flaconnaaes plastiques

par rapport à 2016

Emballages

par rapport à 2016



Refus de tri en hausse

+3.25 %

3.243 tonnes de refus de tri en 2017. Après une forte baisse en 2016 liée à la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri, cette dégradation de la qualité du tri des habitants nécessitera une communication ciblée à l'avenir.



Rendement du recyclage matière

66,58 kg/hab/an

valorisés, soit -0,59 % par rapport à 2016

Bilan financier du tri

La société PAPREC chargée de l'exploitation du centre de tri est uniquement rémunérée sur les tonnes triées et valorisées. Les coûts de refus de tri sont imputés directement au SITOM Sud Gard sur le prix de l'incinération. Cette logique contractuelle est gagnante pour les deux parties car elle encourage l'exploitant à bien trier pour être mieux rétribué et permet au SITOM de recycler davantage tout en bénéficiant de soutiens financiers plus élevés.

Le coût moyen de tri à la tonne sortante (coût complet) est de 162,89 € auquel il faut ajouter le traitement des refus de tri (hors contrat du centre de tri) valorisés sur l'UVE voisine du SITOM (Evolia) pour un coût de 80,06 €/tonne. À noter que le verre est directement livré au recycleur sans nécessiter de traitement préalable. La dépense totale est donc de 99,72 € HT par tonne collectée (emballages, papier et verre).

Les recettes à déduire de ce coût s'élèvent à 213,50 €/tonne, soit un coût résultant négatif de 113,78 € HT par tonne collectée.

Les recettes de tri étant supérieures aux charges, elles sont intégralement reversées aux collectivités membres.

Dépenses

	20	017	20	16	Évolution 2017/2016		
	€	PU/t en €	€	PU/t en €	€	du PU/t	
Coût de tri (tonne sortante)	2 154 349 €	162,89 €	2 066 259 €	154,10 €	+88 090 €	+5,70 %	
Coût d'incinération des refus de tri	259 659 €	80,06€	244 897 €	77,96 €	+14 762 €	+2,70 %	
TOTAL	2 414 007 €		2 311 156 €		+102 851 €		

Recettes

	2017		20	2016		Évolution 2017/2016	
	€	PU/t en €	€	PU/t en €	€	du PU/t	
Recettes revente des matériaux	1 595 750 €	78,09€	1565 825 €	76,06€	+29 925 €	+2,67 %	
Soutiens CITEO*	3 165 324 €	245,13 €	2 984 605 €	234,71€	+180 719 €	+4,44 %	
Soutien SDD **	109 957 €	8,52 €	27 805 €	2,19 €	+82 153 €	+289,44%	
Soutien FRPA (Fonds pour le Recyclage des Petits Alus)	4 476 €	300,00€	1152€	300,00€	+3 324 €	-	
Soutiens EcoFolio**	292 785 €	46,36 €	279 339 €	42,93€	+13 446 €	+7,99 %	
	5 168 292 €		4 858 726 €		+309 566 €		

*soutien CITEO: estimatif pour 2017 - réel pour 2016

** Recette N-1

Résultat financier

	2017	Rappel 2016	Évolution 2017/2016
Bilan global	+2 754 285 €	+2 547 570 €	+206 715 €
Par tonne valorisée	+134,78 €	+123,93 €	+10,85 €
Par tonne collectée	+113,78 €	+105,74 €	+8,04€
Par habitant	+8,97 €	+8,34 €	+0,63€



en 2017 ont continué à augmenter grâce notamment à l'extension des consignes de tri.



La revente des matériaux

est en légère augmentation en 2017, du fait d'une évolution favorable des cours reprise sur certains matériaux.

NOTA

Hormis le verre récupéré au centre de tri, les tonnes de verre collectées sur le territoire du SITOM Sud Gard ne coûtent pas en dépenses « de tri », mais rapportent uniquement en recettes : soutiens CITEO + Revente matériaux à Ol Manufacturing.

Les autres filières

Parallèlement aux filières de recyclage des déchets issus de la collecte sélective, nombre de déchets, principalement collectés en déchèterie, ont des filières spécifiques de récupération et/ou recyclage.

Elles sont distinguées ici selon qu'elles occasionnent des recettes ou des dépenses pour le SITOM Sud Gard, ou qu'elles soient sans incidence financière pour la collectivité.

Déchets dont le traitement coûte à la collectivité

			Volumes collectés	;	Coût du tra	aitement
	Année	Tonnages	Evolution en %	kg/an/hab	PU en €/t	Dépenses en €
	2017	7875 t	25,66	+7,75%	62,12 €	489 224 €
	2016	7309 t	23,94	-5,00%	61,56 €	449 935 €
Bois	2015	7694 t	25,68	+8,47%	62,31€	479 383 €
	2014	7093 t	24,00	+9,36%	63,00 €	446 871 €
Gravats	2017	25837 t	84,18	-4,57%	8,00 €	206 611 €
	2016	27074 t	88,68	+10,37%	8,09€	219 085 €
	2015	24531 t	81,87	+38,37%	2,34 €	57 511 €
•••	2014	17729 t	59,99	-5,63%	2,38 €	46 024 €
	2017	165 t	0,54	-3,51%	488,06 €	80 530 €
DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	2016	171 t	0,56	+19,58%	459,06€	78 499 €
non pris en charge par la filière REP Eco DDS	2015	143 t	0,48	-39,41%	498,65€	71 307 €
IIIIele REP ECO DD3	2014	236 t	0,80	-1,04%	513,86 €	121 369 €
•	2017	42 t	0,14	-26,10%	20,20 €	707 €
Pneus (pris en charge partiellement par la filière REP Aliapur)	2016	57 t	0,19	+21,43%	46,47€	2 649 €
	2015	47 t	0,16	+17,50%	49,64 €	2 333 €
	2014	40 t	0,14	-50,00%	14,00€	560 €



Forte augmentation de la quantité de bois collecté en déchèterie. De fortes tensions sur le marché de sa valorisation ont été relevées en fin d'année. Afin que le SITOM ne soit pas sous la dépendance d'un marché très fluctuant, une réflexion sera à engager en vue d'un besoin d'autonomie sur cette filière.



LES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES DES MÉNAGES (DDS OU EX DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES)

Les Déchets Diffus Spécifiques acceptés en déchetteries sont : acides, bases, emballages souillés, filtres à huile, carburants, huiles végétales, mercures, produits pâteux, produits phytosanitaires, radiographies, solvants, hydrocarbures, tubes et lampes fluorescents.

À ces DDS s'ajoutent 122 tonnes d'huiles de vidange collectées et traitées gratuitement par la Société Triadis à Béziers.



LES PNEUMATIQUES USAGÉS

39 tonnes de pneumatiques usagés déjantés déposés en déchetterie ont été collectées et traitées par EUREC SUD et pris en charge financièrement dans le cadre de la filière nationale ALIAPUR.

Seules 3 tonnes de pneumatiques ne répondant pas aux critères ALIAPUR (pneus poids-lourds, agricoles ou souillés....) ont été à la charge du SITOM Sud Gard.



LES GRAVATS

Le SITOM Sud Gard a conclu en 2016 de nouveaux contrats pour la valorisation des gravats avec les sociétés CREAVIE, CVM (Crozel Valorisation Matériaux) et CEVENNES DECHETS. La hausse du prix unitaire découle de ces nouveaux marchés. Matériaux fortement pondéreux et premier flux collecté en déchèterie, il représente désormais un enjeu économique fort.

Déchets dont le traitement produit une recette pour la collectivité

	Année		Volumes collectés		Rapp du trait	
		Tonnages	kg/an/ hab	Évolution	PU en €/t	Recettes
	2017	2598 t	8,46	-3,73%	117,07 €	304 857 €
Ferrailles	2016	2699 t	8,84	+15,29%	86,89€	228 257 €
de déchèteries	2015	2341 t	7,81	+33,31%	123,41 €	288 898 €
	2014	1756 t	5,94	+16,83%	137,14 €	240 810 €
	2017	6 t	0,02	+4,03%	558,85€	3 353 €
Batteries .	2016	6 t	0,02	-25,00%	433,50 €	2 601 €
	2015	8 t	0,03	-20,00%	306,00€	2 448 €
	2014	10 t	0,03	25,00%	397,70 €	3 977 €
DEEE (Déchets d'équipements électriques et	2017	1757 t	5,72	-9,22%	72,07€	126 631 €
	2016	1935 t	6,34	+17,06%	69,47 €	134 428 €
	2015	1653 t	5,52	+23,08%	71,11 €	117 538 €
électroniques)	2014	1343 t	4,54	+7,78%	66,38€	89 148 €
DEA	2017	1098 t	3,58	+77,88%	203,27€	223 094 €
(Déchets d'équipement et d'ameublement)	2016	617 t	2,02	+87,54%	413,78 €	255 301€
pris en charge par la	2015	329 t	1,10	+94,67%	905,82€	298 015 €
filière REP Eco mobilier	2014	169 t	0,57	*	1374,50€	232 291 €
DDS	2017	130 t	0,42	+6,90%	197,34 €	25 655 €
(Déchets diffus	2016	122 t	0,40	-9,63%	141,82 €	17 302 €
spécifiques) pris en charge par	2015	135 t	0,45	+193,48%	101,99 €	13 768 €
la filière REP EcoDDS	2014	46 t	0,16	*	372,83€	17 150 €
	2017	730 t	2,38	-8,18%	41,22 €	30 088 €
Textiles	2016	795 t	2,60	-9,93%	37,61€	29 898 €
pris en charge par la filière REP EcoTLC	2015	883 t	2,95	+3,86%	32,80 €	28 952 €
	2014	850 t	2,88	*	33,97 €	28 866 €



En 2017, les tonnages de ferrailles ont cessé d'augmenter (-3,73 %) après trois années consécutives de hausse permise suite à la mise en place de bennes sécurisées avec fermeture par couvercle dans plusieurs déchèteries.



LES BATTERIES

6 tonnes de batteries ont été traitées en 2017 par Aubord Recyclage, soit une augmentation de +4,03 %.



Le transport et la valorisation des DEEE est assuré par OCAD3E et Eco-Systèmes au terme d'une convention passée avec le SITOM.

Déchets dont le traitement est sans conséquence financière pour la collectivité

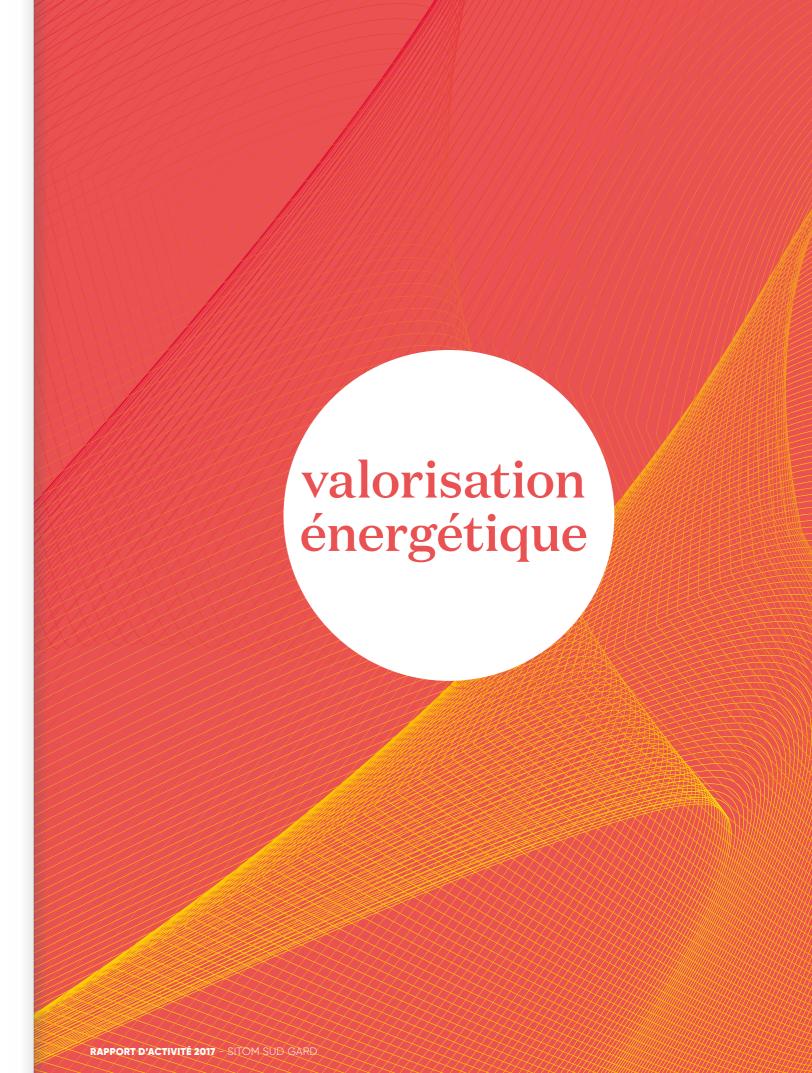
	Année	V	olumes collectés	
		Tonnages	kg/an/hab	Évolution
	2017	10 t	0,031	-4,45%
Dila at manufatama	2016	10 t	0,033	+150,00%
Piles et accumulateurs	2015	4 t	0,013	-55,56%
	2014	9 t	0,030	+12,50%
•	2017	0,957 t	0,003	+34,41%
	2016	0,712 t	0,002	+7,23%
Cartouches d'imprimantes	2015	0,664 t	0,002	-9,66%
	2014	0,735 t	0,002	+85,61%
Huiles de vidange	2017	122 t	0,40	+18,23%
	2016	103 t	0,34	+3,00%
	2015	100 t	0,33	+1,01%
	2014	99 t	0,33	+13,79%



La prestation d'enlèvement et de traitement est assurée gratuitement par la Société Screlec-Batribox, dans les déchèteries uniquement.



Les cartouches d'imprimantes sont collectées et traitées gratuitement par Collectors.



La filière de valorisation énergétique

98.916 tonnes de déchets ménagers, soit 51,8 % du gisement total, sont incinérées par le SITOM Sud Gard.

Ne sont traitées par incinération que les ordures ménagères résiduelles, les refus du tri du centre VALRENA et les encombrants non recyclables mais incinérables des déchèteries.

Ce traitement est un élément important de la filière de valorisation des déchets, en ce qu'il permet de produire et de vendre de l'énergie électrique et de récupérer et vendre de la chaleur.

Bilan d'activité 2017 de l'incinération

	Cumul 2017	Rappel 2016	Évolution
Quantités reçues/incinérées (en tonnes)			
Déchets ménagers et assimilés du SITOM reçus	97 488 t	99 548 t	
Quantités encombrants détournées d'EVOLIA	1 429 t	876 t	
Total des apports du SITOM	98 916 t	100 424 t	-1,50%
DIB Evolia reçus	7 635 t	9 745 t	
TOTAL réceptionné OM & DIB	106 552 t	109 293 t	-2,51%
DASRI Evolia reçus	3 703 t	3 837 t	
DASRI évacués	60 t	50 t	
DASRI incinérés	3 643 t	3 788 t	
Total OM, DIB et DASRI réceptionnés	110 255 t	113 130 t	-2,54%
Total OM, DIB et DASRI incinérés	106 786 t	108 352 t	-1,45%
Mise en balles * (en unités)			
Fabriquées	4 873	5 273	
Déstockées	4 495	4 954	
Etat du stock (au 31 décembre)	4 741	4 363	

* Poids moyen d'une balle estimé à 800 kg

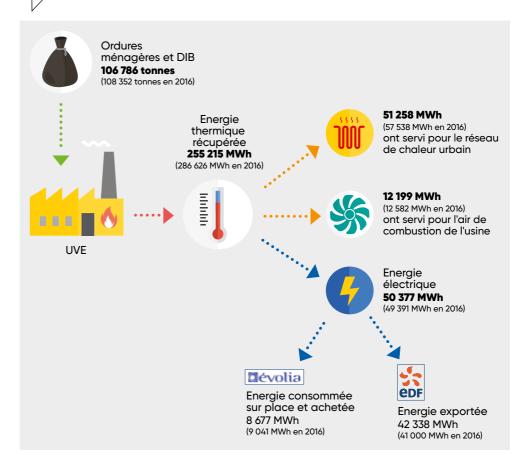




Répartition des tonnages par collectivités

			20	17			Rapp	el 2016	Évolution
	Population	Encom- brants en tonne	OM en tonne	Refus de tri en tonne	Total en tonne	Ratio par kg/an/hab	Total en tonne	Ratio par kg/an/hab	ratio par habitant
Adhérents									
CA Nîmes Métropole	239 658	6 000 t	67 620 t		73 620 t	307	71 972 t	316	-3%
CC Piemont Cévenol	4 635	290 t	834 t		1 124 t	242	1 336 t	291	-17%
CC BTA	11 113	421 t	2 845 t	•	3 266 t	294	3 326 t	304	-3%
CC Pont du Gard	7 596	454 t	1 916 t	••••	2 370 t	312	1988 t	264	+18%
CC Leins Gardonnenque	•	0 t	0 t	••••	0 t		3 035 t	236	•
CC Pays Sommières	559	0 t	134 t	•	134 t	240	0 t	0	•
CC Petite Camargue	26 447	1802 t	6 717 t	•	8 519 t	322	8 666 t	334	-4%
CC Alès Agglomération	11 480	275 t	2 402 t	***************************************	2 677 t	233	2 699 t	238	-2%
CC Pays d'Uzes	5 457	245 t	1 076 t	•••••	1 321 t	242	1003 t	246	-2%
Nîmes (déchets nettoyage)		2 462 t	•	•••••	2 462 t	16	2 532 t	16	-3%
Centre de tri			•	3 243 t	3 243 t	11	3 141 t	10	3%
TOTAL SITOM SUD GARD	306 945	11 949 t	83 545 t	3 243 t	98 737 t	322	99 697 t	327	-1%
Conventionnés	·•····		•		•	•	•	•	
ASF	-	•	68 t	•	68 t		583 t	***************************************	•
Croix Rouge	-	•	4 t	•••••	4 t		3 t	•	•
Ecole de police	-	•	85 t	••••	85 t		104 t	•	•
ABI D'OCC	-		22 t	•	22 t		0 t		
Autre	-	1t			1 t		37 t		
Total Conventionnés		1 t	178 t	•	179 t		727 t	•	•
TOTAL		11 950 t	83 723 t	3 243 t	98 916 t		100 424 t		

La valorisation énergétique



Pour cette année 2017, la valeur du critère de performance soumis à l'autorité du service des Douanes a été de 0,83, identique à l'année précédente. Depuis 2008, il a oscillé entre 0,69 et 0,83, sachant que le seuil permettant d'obtenir un abaissement de la TGAP de 50 % est fixé à 0,60. Evolia se situe donc au niveau des unités françaises de valorisation énergétique les plus performantes avec la cogénération mise en place.

Un rendement de 951 kWh/t incinérée (987 kWh/t.i. en 2016) soit un taux de valorisation de 45 % (42 % en 2016)

Un critère de performance énergétique de 0,83 (0,83 en 2016)

Les conditions économiques du traitement



c'est la dépense annuelle que représente pour le SITOM Sud Gard le traitement par valorisation énergétique de près de la moitié des déchets ménagers produits sur son territoire.

Le coût de l'incinération (décomposition)

7			-	Incidence à la tonne	Rappel 2016
Le traitement par EVOLIA	7 282 142 €			73,62€	69,90 €
La Taxe Foncière	164 846 €	Dépenses refacturées	M	1,67 €	1,63 €
La Contribution Economique Territoriale	166 785 €	aux adhérents		1,69 €	1,95 €
La TGAP *	296 748 €			3,00€	4,13 €
le traitement des conventionnés	13 880 €	Refacturé aux conventionnés maj + 10 %		0,14 €	0,60€
Total	7 924 401 €))))	80,11 €	78,20 €

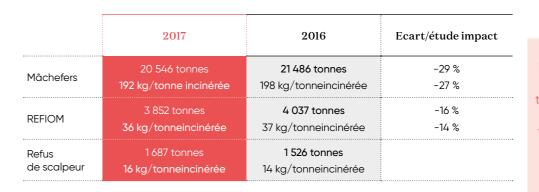
^{*} La TGAP est dégrévée de 71 % en 2017 suite aux performances d'EVOLIA : ISO 14001 = performance énergétique et environnementale

Les recettes de l'incinération (dans le cadre du contrat directement déduit du prix facturé)

	Vente d'électricité	Vente machefers ferreux et non ferreux	Recette du vide de four l DICB	Recette incinération des DASRI	Redevance transport DASRI	Vente Chaleur	TOTAL des recettes 2017	Rappel des recettes 2016
Total par recettes	1 825 987 €	85 734 €	662 635 €	796 005 €	2 390 €	1 081 847 €	4 454 597 €	4 706 415 €
Incidence sur la tonne OM incinérée	18,46€	0,87 €	6,70 €	8,05€	0,02€	10,94 €	-45,03€	-46,87€



Les résidus de l'incinération



Les ratios de production des sous-produits de l'incinération présentent une stabilité confirmée depuis le démarrage ainsi que des débits massiques annuels inférieurs aux valeurs considérées dans l'étude d'impact. Cette stabilité résulte de l'optimisation et de la fiabilisation des paramètres de combustion et du traitement des fumées. La baisse du ratio de production de mâchefers est due à une optimisation de la récupération des ferrailles contenues dans ces mêmes mâchefers.

· Les mâchefers sont de catégories V (Valorisable) pour 50 % des prélèvements réalisés et en catégorie M (Maturable) pour 45 %. Ce fait est dû à la concentration en plomb lixiviable.

Cette même concentration déclasse ces mâchefers en catégorie S (Stockable) pour 5 % des prélèvements. Ils ont été réutilisés par le centre de stockage d'Espira de l'Agly (66).

- · Les Réfioms sont transportés en camion-citerne jusqu'au centre de traitement de déchets ultimes OCCI-TANIS situé à Graulhet dans le Tarn (81) où ils y sont stabilisés puis stockés dans des alvéoles.
- · Les refus de scalpeur en sortie de four, constitués essentiellement de ferrailles, sont repris par une société spécialisée du Gard, «AUBORD RECY-CLAGE», qui en assure le recyclage.

L'année 2017 représente pour Evolia la treizième année complète d'exploitation. Le fonctionnement de l'UVE est régi par l'arrêté préfectoral d'exploitation n°11.130N du 4 octobre 2011 modifiant l'arrêté d'origine n° 02.004 N du 27 février 2002 et ceux pris en complément.

Le Système de Management Intégré Qualité Sécurité Environnement déployé sur l'usine a reçu la quadruple certification ISO 9001 - ISO 14001 et OSHAS 18001 par l'AFAQ au 1er juillet 2009 ainsi que l'ISO 50001 certifié par l'AFAQ en novembre 2014 (norme de management de l'énergie). Ce système, basé sur le principe d'amélioration continue, se concrétise par la mise en œuvre de procédures de protection de l'environnement, de satisfaction des clients et de garantie de l'intégrité physique des personnels par la pratique d'une culture préventive et d'analyse.

Le suivi environnemental

L'UVE Evolia est soumise à la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). L'arrêté ministériel relatif aux installations du 20 septembre 2002 impose les analyses et contrôles suivants :

- Programme de surveillance environnemental (annuel)
- Analyse des rejets gazeux
- Surveillance des eaux souterraines Teneur en imbrûlé des mâchefers
- Teneur en COT (Carbone organique total) ou perte au feu des mâchefers
- Contrôle de radioactivité des apports.

LE RAPPORT DE L'INERIS

EVOLIA a fait appel à l'INERIS afin de réaliser la synthèse et l'interprétation des résultats de la surveillance environnementale annuelle du site de Nîmes, la réalisation des campagnes de mesures étant effectuée par l'APAVE et la Chambre d'Agriculture du Gard.

Ce douzième état de surveillance environnementale a permis de mesurer les niveaux de dioxines et de métaux lourds dans différents compartiments environnementaux et de les mettre en parallèle avec les résultats obtenus depuis le démarrage de l'installation EVOLIA.

Comparativement aux périodes de prélèvements précédentes, on n'observe pas d'augmentation significative de la contamination sur les points d'impact de l'installation. Les emplacements positionnés sous l'influence de l'installation ne révèlent pas de différence significative avec les emplacements témoins (fond, urbains).

Les niveaux mesurés dans les différents compartiments (air, sol, végétaux et lait) sont inférieurs aux seuils réglementaires ou aux valeurs guides existantes et/ou conformes à des niveaux que l'on peut mesurer dans un environnement rural, quand ils existent.

Les mesures

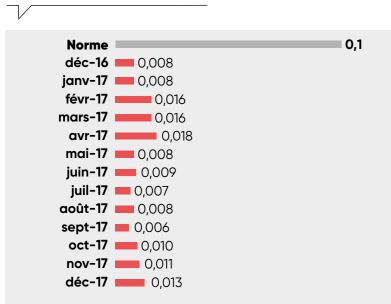
Nous publions ici les résultats des analyses des rejets gazeux. La comparaison des résultats, avec les normes européennes en vigueur et les engagements du délégataire exploitant, permet d'évaluer la performance de dépollution de l'UVE Evolia.

Moyennes annuelles des mesures en cheminée

		Mesures en continu				Mesures par prélèvements				
	Unités	Norme	Engagement Evolia	Résultats 2017	Rappel 2016	Valeur limite à l'émission	Engagement Evolia	Résultats 2017	Rappel 2016	
Composants										
Poussières	mg/Nm³**	10	5	1,69	0,39	30		0,3	0,21	
Acide chlorhydrique (HCI)	mg/Nm³	10	7	3,68	3,79	60		4,8	6,1	
Acide fluorhydrique (HF)	mg/Nm³	•	•	0,06		4		0,08	0,1	
Dioxyde de soufre (SO2)	mg/Nm³	50	30	5,62	6,61	200		0,3	0,7	
Monoxyde de carbone (CO)	mg/Nm³	50	50	6,23	5,17	100		5	5,5	
Oxyde d'azote (NOx)	mg/Nm³	200	55	51,93	52,04	400		34,0	32,5	
Composés organiques (COV) exprimés en carbone total (COT)	mg/Nm³	10	10	0,12	0,07	20	•	0,9	0,45	
Dioxines / furanes	nano g/ Nm³	•				0,1	0,04	0,011	0,03	
Métaux lourds	•					•				
Cadmium (Cd) Thallium (Tl)	mg/Nm³					0,05	0,03	0,08	0,000085	
Mercure (Hg)	mg/Nm³	•	•			0,05	0,03	0,000001	0,000000	
Autres métaux lourds*	mg/Nm³	•	•			0,5	0,4	0,016	0,056	

*Nm³ (ou Normo mètre cube) = mètre cube aux conditions normalisées de température et pression ramenées à 11 % d'oxygène sur gaz sec **Autres métaux lourds : Antimoine, Arsenic, Plomb, Chrome, Cuivre, Manganèse, Nickel, Vanadium

Mesures des dioxines et furanes



Depuis 2012 le SITOM Sud Gard a financé la mise en place de la mesure en semi-continue des dioxines et furanes, cela en anticipation de la réglementation applicable depuis 2014, et dont le graphique ci-contre rend compte des résultats de l'année 2017.

Compostage et enfouissement

Le compostage des déchets verts

Les déchets verts sont composés de tailles de haies, d'élagages, de tontes de pelouse, de feuilles mortes, de sciures, d'écorces de bois, de branchages et autres résidus d'élagage de diamètre inférieur à 25 cm. Ils sont à déposer dans le réseau des 24 déchèteries présentes sur le territoire du SITOM Sud Gard.

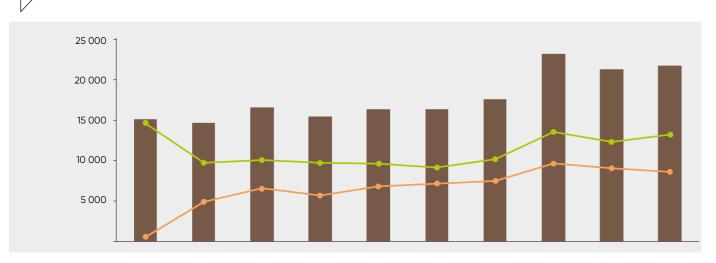
Le syndicat prend en charge le transport des déchets verts dans des caissons de 35 m3 qu'il met à disposition de chaque déchèterie des adhérents. Les déchets verts sont compostés sur la plateforme de SITA Sud à Marguerittes et Cévennes Déchets à Alès.

Sept plateformes de broyage des déchets verts attenantes aux déchèteries sont en fonctionnement sur le territoire du SITOM Sud Gard. Ces équipements amènent une souplesse pour la réception des végétaux et une optimisation des transports grâce à la réduction de leur volume lors du broyage.

Traitement des déchets verts

		2017		Rappel 2016	r læ	ń la o o	
	Tonnage	Coût (PU en €/t)	Coût global en €	Tonnage	Evolution 2017/2016	Evolution Coût global 2017/2016	
Compostage de DV bruts	13 163 t	48,87 €	643 292 €	12 266 t	+7,31%	+8,00%	
Compostage de DV broyés	8 559 t	29,62 €	253 509 €	9 042 t	-5,34%	-4,00%	
Total compostage	21 722 t	41,29 €	896 801 €	21 308 t	+1,94%	+4,00%	
Broyage de DV bruts	7 893 t	17,77 €	140 253 €	9 338 t	-15,47%	-14,00%	
TOTAL TRAITEMENT		47,74 €	1 037 054 €			+1,00 %	

Production et évolution des tonnages de déchets verts bruts et broyés compostés de 2008 à 2017



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total DV Compostés	15 118	14 618	16 606	15 404	16 340	16 296	17 628	23 214	21 308	21 722
Compostage de DV bruts	14 594	9 719	10 011	9 703	9 578	9 136	10 135	13 571	12 266	13 163
Compostage de DV brovés	524	4 899	6 595	5 701	6 762	7 160	7 493	9 643	9 042	8 559

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE DES DÉCHETS VERTS

Le SITOM Sud Gard a incité jusqu'alors les collectivités à la distribution contre caution de composteurs à destination de l'habitat individuel. Malheureusement, la disparition du programme de subvention n'a pas permis la distribution de nouveaux composteurs en 2017.

Le SITOM Sud Gard accompagne néanmoins ses collectivités adhérentes à l'étude, la mise en place et le suivi du compostage domestique à destination de leurs habitants.

Cette action vise à la réduction, à la source, de la fraction fermentescible des OM et au traitement à domicile d'une partie de la production des déchets verts et de bio-déchets.

Par la production d'un compost domestique, le citoyen assure l'écoulement d'un produit sain et sans danger ayant une action sur les plantes des jardins individuels.

La quantité de compost domestique est très variable d'une famille à l'autre (entre 70 et 100 kg/foyer/an). Il est donc difficile d'estimer le gisement réellement traité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 - SILOM SUD GARE



Transport

Le coût de la prestation de transport réalisée par la société COVED pour un montant de 608 950 € HT en 2017 est supporté par le syndicat, via la mutualisation des coûts sur les recettes des cotisations d'adhésion, soit une augmentation de 6,2 % par rapport à 2016. Ces transports représentent 6.145 rotations de bennes transportées sur le lieu de traitement de SITA Marguerittes et Cévennes Déchets à Alès.

Achat de compost

Dans le cadre du marché avec SITA Sud, le SITOM Sud Gard donne la possibilité à ses adhérents d'acheter à prix négocié du compost qui a été produit à partir des déchets verts de leurs habitants. En 2017, certains de nos adhérents ont demandé à en bénéficier pour un achat de 66 tonnes de compost au prix de 3,46 €/tonne.

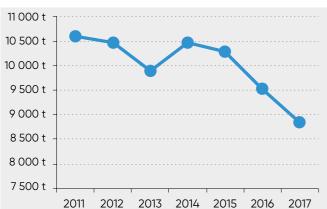


L'enfouissement des déchets ultimes

Le traitement des déchets, même multi-filières, ne peut se passer de l'enfouissement des déchets ultimes. Ces déchets ne peuvent être ni valorisés (sous forme matière, biologique ou énergétique), ni dépollués. C'est le cas notamment des déchets de nettoyage de la voie publique (balayage), de la laine de verre et des vitres. Le SITOM Sud Gard a passé un marché pour l'enfouissement des déchets ultimes à l'ISDND de SITA Sud de classe II à Bellegarde.

LES QUANTITÉS

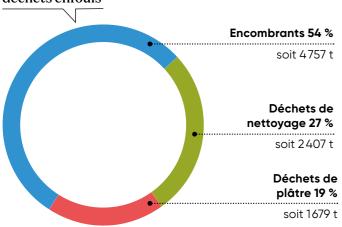
Tonnage



Par habitant



3 types de déchets enfouis



LE COÛT

Dépenses



PU en €/t



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

NOTA:

Il est à relever dans le prix de traitement par enfouissement l'impact de la TGAP qui est de 32,13 €/t. Communication et sensibilisation

Communication et sensibilisation

En charge du traitement des déchets ménagers, de la gestion des contrats qui en découlent et de l'assistance technique aux collectivités adhérentes dans les choix liés aux moyens de collecte et de traitement, le SITOM Sud Gard a également la responsabilité de déployer des actions de communication en faveur d'une meilleure maîtrise de la production et du traitement éco-responsable des déchets. En 2017, il a poursuivi ses actions pour une sensibilisation accrue des habitants du territoire du SITOM.

ATOUTRI

publics édité par le SITOM Sud ménagers.

Atoutri est le magazine tous En 2017 le n° 18 d'Atoutri a particulièrement dressé le bilan de Gard et diffusé dans l'ensemble l'extension des consignes de des foyers des 81 communes tri après une première année adhérentes. Sa parution suit complète d'exploitation avec l'actualité de toutes les ques- des résultats probants tant tions liées au traitement et, pour l'environnement qu'écoen amont, au tri des déchets nomique avec l'augmentation des soutiens financiers.



Tirage 130 000 exemplaires.

Tous les « Atoutri » sont téléchargeables sur le site www.sitomsudgard.fr



COMMUNICATION **EN LIGNE**

Après sa refonte totale en 2015, le site www.sitomsudgard.fr constitue le vecteur de communication et d'interaction permanent du SITOM en direction des habitants des communes adhérentes.

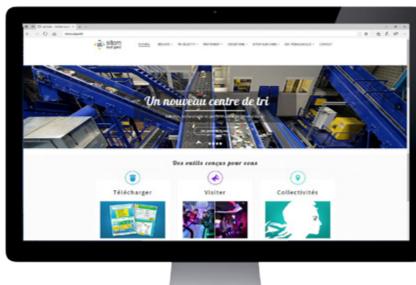
Ceux-ciy trouvent notamment tous les renseignements utiles sur les bons gestes de tri et sur les horaires de la déchèterie la plus proche de leur domicile et ils peuvent également laisser des messages ou des questions.

Les utilisateurs des réseaux sociaux peuvent également retrouver le SITOM Sud Gard sur sa page FaceBook..

www.sitomsudgard.fr

en 2017





EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (1 AN

Un an après le lancement de l'extension des consignes de tri à la totalité des emballages et papiers, le SITOM fait le point des premiers résultats (+18 % d'emballages valorisés) et les met en avant auprès des habitants pour les inciter à poursuivre leur effort pour plus de recyclage.

- Conférence de presse le 22 mai
- Articles: Midi Libre, La Marseillaise, Objectif Gard, La Gazette de Nîmes, La Lettre M, France 3 Gard, TV Sud
- Campagne publicitaire : lignes de bus TANGO à Nîmes, Midi Libre, La Marseillaise, Objectif Gard, La Gazette de Nîmes, Chérie FM



SENSIBILISATION

Le SITOM Sud Gard développe un intense travail de sensibilisation en direction de tous les publics au travers d'animations en milieu scolaire, de visites du Centre de tri Valréna, et de sa participation à un certain nombre d'événements.

En 2017, il est ainsi intervenu sur:

- Salon Sésame
- Festival TINALS
- Journée de l'environnement à Fourques (école)
- Partenaire de l'association LuluZed pour le défi «Famille Zéro Déchet»
- Conférence sur le tri et le recyclage à l'Université Vauban à Nîmes
- Déploiement du tri à la Résidence Soleil Levant à Nîmes (600 fovers)
- Animations sur le tri et le recyclage lors du goûter de Noël du Club de foot de Redessan
- Participation au forum «quartier propre» du quartier Chemin Bas d'Avignon – Nîmes
- Journée évènementielle à la résidence les Ménestrels (Nîmes) avec nettoyage de la résidence avec les enfants
- Lancement du Concours piles avec les écoles (d'octobre 2017 à février 2018)





Les mascottes du Centre de tri, Chico et Valrénus, accompagnent les enfants dans leur parcours ludo-pédagogique.

L'ensemble de ces actions a permis de sensibiliser 5 234 personnes.

Bilan des actions 2017 (en nombre de personnes sensibilisées)

	2017	2016	évolution
Animations scolaires	2 173	1 493	+ 46 %
Visites des installations			
enfants	1 153	1 127	+ 2 %
adultes	410	380	+8%
Evènements	1498	1 682	-11 %
Total	5 234	4 682	+ 12%

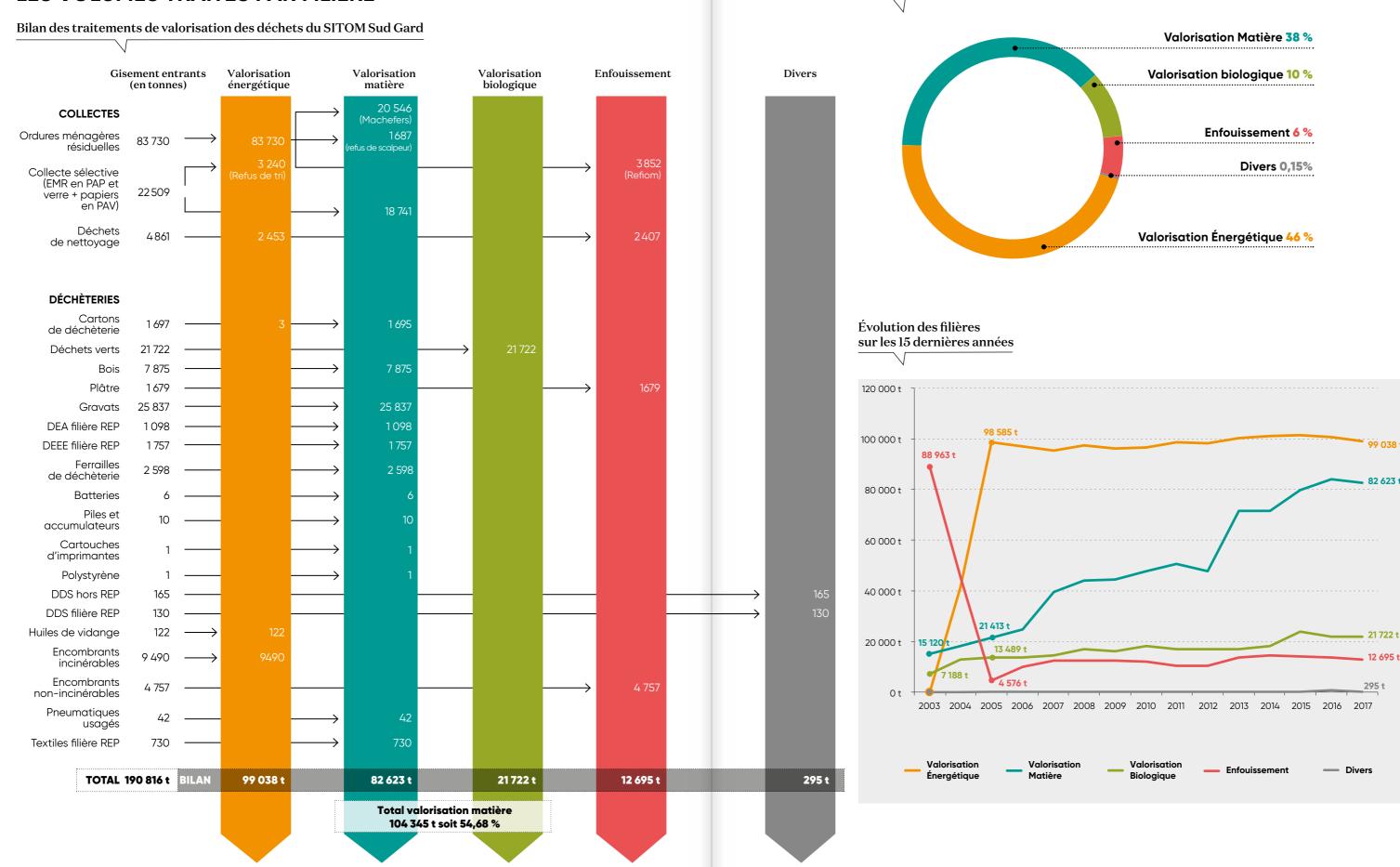
Bilans

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 - SITOM SUD GARD

Répartition par type de valorisation

Le bilan des traitements

LES VOLUMES TRAITÉS PAR FILIÈRE

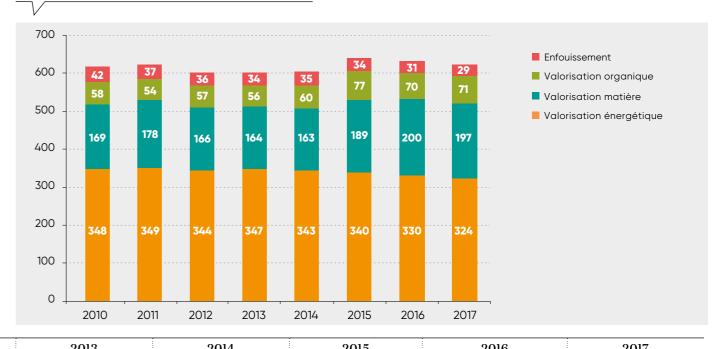


L'ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS ET LES RATIOS PAR FILIÈRE



Bilan des traitements

Évolution des filières de valorisation, en kg/hab



	Filières	201	.0	201	1	2013	2		201	3	201	4	201	5	201	6	20	17
		Tonnages	kg/an/hab	Tonnages	kg/an/hab	Tonnages	kg/an/hab		Tonnages	kg/an/hab	Tonnages	kg/an/hab	Tonnages	kg/an/hab	Tonnages	kg/an/hab	Tonnages	kg/an/hab
	Verre	6 678	23,52	6 604	23,30	6 619	23,13	·	6 716	23,17	6 791	22,98	6 688	22,32	7 177	23,5	7 245	23,6
	Papiers - Cartons	11 351	39,98	11 032	38,92	10 699	37,38		10 709	36,97	10 728	36,30	10 739	35,84	11 068	36,3	10 652	34,7
	Emballages ferreux	465	1,63	483	1,70	463	1,62		487	1,68	526	1,78	460	1,54	563	1,8	588	1,9
	Emballages non ferreux	29	0,10	40	0,14	51	0,18		45	0,16	67	0,23	60	0,20	77	0,3	104	0,3
	Emballages plastiques	1 100	3,87	1 047	3,69	1 075	3,76		1 090	3,76	1 089	3,68	1056	3,52	1 325	4,3	1 625	5,3
	Films plastiques	357	1,25	444	1,57	395	1,38		220	0,76	197	0,67	256	0,85	346	1,1	222	0,7
	Ferrailles de déchèterie	1 971	6,94	1853	6,54	1589	5,55	_	1503	5,19	1756	5,94	2 341	7,81	2 699	8,8	2 598	8,5
	Batteries	2	0,01	10	0,01	8	0,03		8	0,03	10	0,03	8	0,03	6	0,0	6	0,0
VALORISATION	Bois	5 814	20,47	6 251	22,06	6 280	21,94		6 486	22,40	7 093	24,00	7 694	25,68	7 309	23,9	7 875	25,7
VALORISATION MATIÈRE	Piles et accumulateurs	13	0,05	11	0,04	9	0,03		8	0,03	9	0,03	4	0,01	10	0,0	10	0,0
	DEEE	1 493	5,66	1 372	4,84	1 359	4,75		1246	4,30	1343	4,54	1654	5,52	1 935	6,3	1 757	5,7
	Gravats	18 516	65,21	21 397	75,50	18 991	66,35		18 786	64,86	17 729	59,99	24 531	81,87	27 074	88,7	25 837	84,2
	Cartouches informatiques	1	0,01	1	0,00	1	0,00		1	0,00	1	0,00	1	0,00	11	0,0	1	0,0
	Pneumatiques usagés	37	0,13	42	0,15	10	0,04		80	0,28	40	0,14	47	0,16	57	0,2	42	0,1
	DEA			·····		·····				<u>.</u>	169	0,57	329	1,10	617	2,0	1 098	3,6
	Textile			·····	·····	·			······		736	2,49	761	2,54	776	2,5	730	2,4
	Polystyrène	:											2	0,01	4,0	0,013	0,5	0,002
	Total Recyclage	47 827	168,83	50 587	178,46	47 549	166,14		47 385	163,59	48 284	163,37	56 631	189,00	61 044	199,9	60 390	196,7
VALORISATION	Déchets verts	16 606	58,5	15 404	54,4	16 340	57,1		16 296	56,3	17 628	59,6	23 214	77,5	21 308	69,8	21 722	70,8
BIOLOGIQUE	Total Compostage	16 606	58,5	15 404	54,4	16 340	57,1		16 296	56,3	17 628	59,6	23 214	77,5	21 308	69,8	21 722	70,8
	OM + refus de tri	<u>:</u>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:		:	87 786	287,5	86 973	283,4
	Encombrants	98 482	346,9	98 629	348,0	98 065	342,6		100 083	345,9	101 094	342,1	101 358	338,3	12 637	41,4	11 943	38,9
VALORISATION	DDS	260	0,9	234	0,8	225	0,8	_	238	0,8	282	1,0	278	0,9	293	1,0	295	1,0
ÉNERGÉTIQUE	Huiles de vidange	81	0,3	85	0,3	63	0,2		87	0,3	99	0,3	100	0,3	103	0,3	122	0,4
	Total Incinération	98 823	348,0	98 948	349,1	98 353	343,6		100 408	347,0	101 475	343,4	101 736	339,5	100 819	330,2	99 334	323,6
	Encombrants non incinérables		:	:	:	:	:	:	:	:	:		:	:	5 048	16,5	4 757	15,5
ENFOLUCEMENT	Déchets de nettoyage	11 837	41,7	10 595	37,4	10 467	35,6		9 897	34,2	10 471	35,4	10 292	34,3	2 847	9,3	2 407	7,8
ENFOUISSEMENT	Plâtre		:	:		:	· · · · · · · · · · · · · · · ·				:					5,3	1 679	5,5
	Total Enfouissement	11 837	41,7	10 595	37,4	10 467	35,6		9 897	34,2	10 471	35,4	10 292	34,3	9 526	31,2	8 843	28,8
	TOTAL GENERAL	175 093	617,1	175 534	619,3	172 709	602,4		173 986	601,0	177 858	601,8	191 873	640,4	192 697	631,2	190 288	619,9

LE BILAN FINANCIER DES TRAITEMENTS

bilan financier des traitements par filière

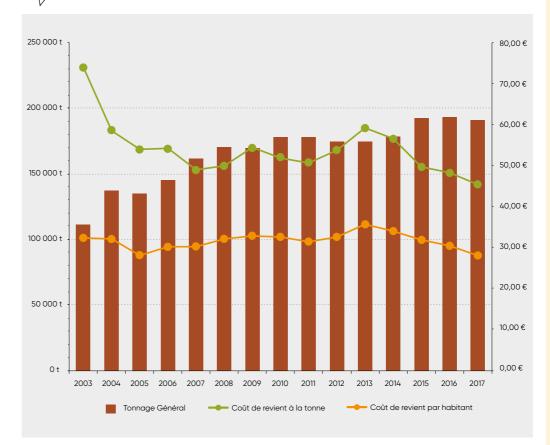
m •		Tonna	ages	D./	-	DI 0/	D.II
Traitement	Objet	Détail	Total	Dépenses	Recettes	PU en €/t	Bilan
	OM (adhérents)	83 545 t	•	•			
INCINÉDATION	Refus de tri	3 243 t	00.01/ +	7.00/ /.01.0	Intégrées	00 11 0 /+	7.007.7.01.0
INCINÉRATION	Enc inciné/Archives/Résidu net	11 949 t	98 916 t	7 924 401 €	dans le prix de traitement	80,11 €/t	7 924 401 €
	Divers (OM conventionnés)	179 t					
TRI SELECTIF	Collecte sélective avec le verre	20 435 t	20 435 t	2 154 349 €	5 168 292 €	-147,49€/t	-3 013 943 €
IKI SELECTIF	stock et freinte	529 t	529 t	0€	0€	0,00€/t	0 €
COMPOSTAGE	Déchets verts		21 722 t	1 037 054 €	- €	47,74€/t	1037 054 €
	Bois		7 875 t	489 224 €	- €	62,12€/t	489 224 €
	Ferrailles de déchèterie	•	2 598 t	- €	304 857 €	-117,33€/t	-304 857 €
	Batteries	•	6 t	- €	3 353 €	-537,18€/t	-3 353 €
	Piles et accumulateurs	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	10 t	- €	- €	- €	- €
	DEEE	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	1 <i>7</i> 57 t	- €	126 631 €	-72,09€/t	-126 631 €
RECYCLAGE	Gravats	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	25 837 t	206 611 €	- €	- €	206 611 €
	Cartouches d'imprimantes	•	1t	- €	- €	- €	- €
	Pneumatiques usagés	•	42 t	707 €	- €	16,76€/t	707 €
	Huiles de vidange	•	122 t	- €	- €	- €	- €
	Textiles, Linge, Chaussures	•	730 t	- €	30 088 €	-41,22€/t	-30 088 €
	DEA (mobilier)	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	1 098 t	- €	223 093,84 €	-203,27€/t	-223 094 €
DIVERS	D.D.S		295 t	80 530 €	25 655 €	185,76€/t	54 875 €
	Encombrants non incinérables		4 757 t	411 962 €	- €	86,60€/t	
ENFOUISSEMENT	Déchets de nettoyage	······································	2 407 t	208 675 €	- €	86,69€/t	884 261 €
	Plâtre	•	1 679 t	263 624 €	- €	157,05€/t	
	TOTAL		190 816 t	par tonne av	e revient ant incidence otisation	36,14 €/t	6 895 166 €
COTISAT	ION (pour 306 945 hab)	et d'inv	estissement port mutualis	e, outre les frais d du SITOM Sud G sés (déchets vert omps, Fourques	ard, les frais ts, DDS, quais	5,70 €/hab	1 749 587 €
1	OTAL GÉNÉRAL		190 816 t		e revient de déchets	45,30 €/t	8 644 753 (
				Coût de revie	nt par habitant	t 28,16 €/hab	

Ce bilan intègre l'ensemble des paramètres des filières de traitement et la totalité des coûts qui en résultent.

La prise en compte de la contribution syndicale intégrée dans ce bilan permet une lecture totale du coût de traite-

En effet, la contribution couvre pour partie les frais de structure du SITOM Sud Gard (charges de personnels, frais de gestion, locaux...), les frais de mutualisation de certaines parties des filières destinées à soutenir les collectivités les plus éloignées des sites de traitement (transport des déchets verts, DDS,...) ainsi que les investissements (autofinancement et charges d'emprunt...).

Evolution des coûts de traitement



par habitant: par tonne: Coût réduit du traitement des déchets ménagers:

produits sur son territoire. Il (TGAP, TVA) et de l'inflation.

Depuis 2005, le SITOM pilote l'ensemble des filières de traitement des déchets ménagers parvient ainsi à maîtriser et contenir le coût de traitement des déchets malgré l'effet conjugué de l'augmentation des taxes



Un bilan économique favorable pour 2017 en lien avec :

- Le maintien de la cotisation par habitant; qui résulte de la volonté politique du SITOM de prendre en compte le contexte économique actuel impactant nos adhérents
- Un bilan financier du tri favorable du fait d'une augmentation plus rapide des recettes conjuguée à une maîtrise des dépenses de tri,
- Avec des points de vigilance pour diminuer les déchets incinérés et enfouis, baisser le coût du compostage des déchets verts, ramener le recyclage à un coût négatif,

Recettes:

CITEO (ex Eco-Emballages + EcoFolio) + revente des matériaux :

5 168 292 € pour l'année 2017 contre 4 829 769 € en 2016.

Cette augmentation est liée essentiellement à la prise en compte de l'extension des consignes de tri et à la hausse des tonnages des produits valorisés.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 - SITOM SUD GARD

BILAN FINANCIER PAR COLLECTIVITES ET PAR FILIÈRE

Dépenses des collectivités adhérentes

N. 1				Traiteme	nt		Incin	ération	
Nom des collectivités	Tri	Bois	Gravats	DDS	Plâtres	Déchets verts	Refus de tri	OM	Enfouissemen
CC Beaucaire Terre d'Argence	70 606 €	9 189 €	6 173 €	5 674 €	11 499 €	17 320 €	4 593 €	286 196 €	13 876 €
CC Pays de Sommières	3 465 €						500€	10 882 €	
CC Pays d'Uzès	43 169 €	16 687 €	6 832 €	6 278 €	10 804 €	27 541 €	2 742 €	106 081 €	4 004 €
CC Petite Camargue	227 600 €	92 052 €	34 140 €	17 080 €	53 565 €	178 613 €	32 106 €	683 649 €	115 426 €
CC Piémont Cévenol	37 764 €	16 300 €	7 632 €	1033€	9 538 €	20 499 €	3 124 €	89 996 €	4 224 €
CC du Pont du Gard	51 344 €	22 442 €	11 781 €	1168€	11 981 €	55 332 €	3 520 €	166 006 €	28 717 €
CA Alès Agglomération	75 905 €	17 448 €	8 163 €	1850€	9 417 €	40 394 €	7 790 €	214 842 €	1307€
CA Nîmes Métropole	1 644 351 €	315 105 €	131 891 €	47 446 €	156 048 €	677 395 €	205 273 €	5 905 072 €	254 064 €
SITOM Sud Gard	2 154 349 €	489 224 €	206 611 €	80 530 €	263 624 €	1 037 055 €	259 659 €	7 664 743 €	620 638 €

Recettes reversées par le SITOM aux adhérents

		Revente				Subver	ntions		
Nom des collectivités	Ferrailles	Verre	Matériaux issus du centre de tri	CITEO	ECOFOLIO	Eco DDS	Eco TLC	DEEE	DEA
CC Beaucaire Terre d'Argence	13 754 €	9 238 €	48 463 €	122 757 €	7 843 €	2 436 €	1089€	6 166 €	11 518 €
CC Pays de Sommières		528€	3 110 €	5 270 €			55€		
CC Pays d'Uzès	10 382 €	5 801€	30 556 €	84 242 €	3 968 €	664€	535 €	4 397 €	5 410 €
CC Petite Camargue	38 761 €	24 764 €	142 371 €	369 316 €	26 333 €	2 272 €	2 592 €	17 784 €	32 373 €
CC Piémont Cévenol	10 700 €	4 671 €	28 695 €	67 596 €	4 601€	812 €	454 €	4 065 €	5 731 €
CC du Pont du Gard	14 714 €	6 158 €	35 094 €	93 758 €	6 147 €	1455€	745 €	5 719 €	8 981 €
CA Alès Agglomération	9 521 €	9 912 €	54 217 €	125 637 €	13 769 €	354 €	1 125 €	4 297 €	4 171 €
CA Nîmes Métropole	210 378 €	142 571 €	1 049 428 €	2 325 331 €	230 118 €	8 661€	23 492 €	83 203 €	154 909 \$
SITOM Sud Gard	308 211 €	203 643 €	1 392 107 €	3 279 757 €	292 785 €	25 655 €	30 088 €	126 631 €	223 094

* Recettes perçues en 2016 mais correspondant à des montants dus au titre de 2015



NOTA:

Le bilan des collectivités adhérentes n'intègre pas à ce niveau la part de la cotisation d'adhésion au SITOM Sud Gard.



Nom des collectivités	Bilan 2017		Rappel 2016		Evolution 2017/2016
	Dépenses moins recettes	Coût/hab	Dépenses moins recettes	Coût/hab	
CC Beaucaire Terre d'Argence	201 862,35 €	18,16 €	196 054 €	17,89 €	+3,0 %
CC Pays de Sommières	5 884,29 €	10,53 €			
CC Pays d'Uzès	78 181,96 €	14,33 €	66 508 €	16,33 €	+17,6 %
CC Petite Camargue	777 664,40 €	29,40 €	770 821 €	29,74 €	+0,9 %
CC Piémont Cévenol	62 785,52 €	13,55 €	85 257 €	18,55 €	-26,4 %
CC du Pont du Gard	179 521,95 €	23,63 €	193 238 €	25,66 €	-7,1 %
CA Alès Agglomération	154 112,88 €	13,42 €	156 564 €	13,83 €	-1,6 %
CA Nîmes Métropole	5 108 553,56 €	21,32 €	5 127 503 €	22,49 €	0,4 %
SITOM Sud Gard	6 894 460,47 €	22,46€	6 595 945 €	21,60 €	+4,5 %

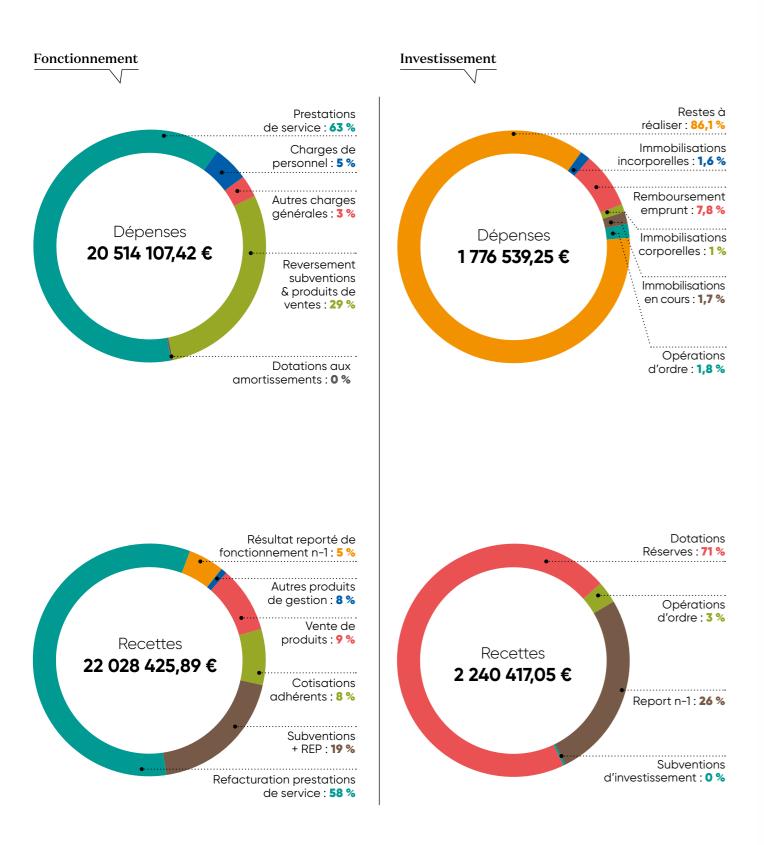


NOTA:

Le total des bilans des adhérents n'intègre pas la charge de l'incinération des conventionnés du SITOM (58 725 €), ni la charge de l'enfouissement des déchets de nettoiement de voirie (273 693 €) refacturée directement aux collectivités concernées, ni les charges de traitement des pneumatiques (2 649 €).

Le bilan financier du SITOM

LE BUDGET DU SITOM SUD GARD



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

synthèse présentant les résultats de l'exécution (mandats) et en recettes (titres). du budget.

Il présente les résultats comptables de l'exercice. Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre selon les dispositions arrêtées lors du vote du Budget

Le Compte Administratif est un document de Primitif) des réalisations effectives en dépenses

Il est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

CA 2017 du SITOM

	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde
Total du Budget			
Fonctionnement	20 514 107,38 €	21 031 121,34 €	517 013,96 €
Investissement	246 449,25 €	1 656 287,59 €	1409 838,34 €
002 Résultat reporté de fonctionnement n-1		997 304,55 €	997 304,55 €
001 Solde d'investissement n-1		584 129,46 €	584 129,46 €
Restes à réaliser investissement	1 530 090,00 €		-1 530 090,00 €
Résultat cumulé	Dépenses	Recettes	
Section Fonctionnement	20 514 107,38 €	22 028 425,89 €	1 514 318,51 €
Section Investissement	1776 539,25 €	2 240 417,05 €	463 877,80 €
Total cumulé	22 290 646,63 €	24 268 842,94 €	1 978 196,31 €

Évolution des dépenses et recettes du SITOM Sud Gard

